



## litige etat des lieux de sortie

Par **jamos**, le **08/12/2020** à **20:01**

Bonjour : mon fils contraint de quitter son appartement rendu invivable du a un voisinage tres bruyant le jour comme la nuit ,et ceci depuis des mois , la propriétaire , mécontente de son depart, a fait l etat des lieux accompagnée d un huissier .L appartement etait impeccable ,le seul petit différent trouvée par la propriétaire ,venue avec la ferme volonté de trouver le moindre petit probleme , et apres une inspection minutieuse, est que a la lumiere il y a une difference de brillance entre les petites retouches de pienture que nous avons effectuées et la peinture d origine, nuances invisibles de jour ...L huissier a fait des photos devant l insistance de la propriétaire .Nous sommes dans l attente de son rapport .La propriétaire veut refaire repiendre tout le pent a nos frais .Pouvez vous nous preciser si elle en a le droit ,et quel est notre possibilite de recours .

MERCI